

Saint-Marcoul

Légende et Histoire

Par Paul ROCHE

I. — Origine et histoire de saint Marcoul. Destin de ses reliques

Les noms de Saint-Marcoul (ou Marcouf) et de Mantes ont été associés à différentes époques d'un lointain passé. Mais du fait de circonstances variées, ce saint personnage a intéressé en outre diverses régions plus ou moins éloignées de notre ville.

Quant au nom même, on connaît les îles de Saint-Marcoul situées à 6 km environ de la côte est du Cotentin. Elles sont au nombre de trois : l'île du Large qui porte un fort circulaire en granit ; l'île de Terre ornée d'un fort carré, et le rocher Bastin. Surtout peuplées d'oiseaux marins, elles ont une valeur stratégiques certaines (a).

Quant au village de Saint-Marcoul, peuplé de 500 habitants, il fait partie de l'arrondissement de Valognes. Son église des XII^e et XV^e siècles possède une Crypte romane du X^e siècle. À courte distance on découvre la fontaine Saint-Marcouf qui, à l'origine, a été édifiée grâce aux libéralités de Childebert. Détruite au moment des guerres, elle a été reconstruite à une époque récente et reste le but de pèlerinages.

L'histoire de saint Marcoul lui-même est assez bien connue.

Marculfus appartenait à une famille noble, riche et chrétienne de Bayeux et il naquit dans cette ville, vers 490, rue actuelle de la Poterie. Après avoir distribué ses biens aux pauvres, il fut ordonné par Saint-Posseuseur, évêque de Coutances. C'est alors qu'il évangélisa le Cotentin et l'île de Jersey. Puis, vers 540, grâce à l'appui du roi Childebert dont il était un conseiller, et avec le concours de Domard et de Cariulphe, ses disciples, il fonda le monastère de Nant ou Nanteuil-en-Cotentin. Ces trois religieux

Cette communication, proposée sous ce format par le site *Mantes histoire*, fut présentée lors de la séance des Amis du Mantois du 27/04/1976, puis publiée sous cette référence :

ROCHE (Paul), *Saint-Marcoul, Légende et Histoire*. Le Mantois 27 — 1976 : Bulletin de la Société «Les Amis du Mantois» (nouvelle série). Mantes-la-Ville, Imprimerie Mantaise, 4^e trim. 1976, p. 2-6.

moururent ensemble le 1^{er} mai, vers 556. D'après André Benoist, cette date est incertaine ainsi que les précédentes. Quoi qu'il en soit, les trois saints personnages furent inhumés dans l'église de Nanteuil. Entre 640 et 684, sur leurs tombes, plusieurs miracles furent constatés par l'abbé Hernuin et par saint Ouen, archevêque de Rouen.

À l'époque des invasions des Vikings (milieu du IX^e siècle) les moines de Nanteuil abandonnèrent leur établissement et emportèrent les reliques de leurs fondateurs, afin de les soustraire aux profanations des Normands.

D'après la « Vie des Saints », ils allèrent en Champagne.

Le domaine de Corbeny était ville royale (*villa regia*) depuis Pépin le Bref (776). Charlemagne, après la mort de son frère Carloman, y avait été reconnu comme seul roi.

Plus tard, en 898, Charles II le Simple, étant à la chasse, vit les religieux de Nanteuil qui emportaient le corps de leur fondateur. Il leur donna l'hospitalité et, par la suite, fit construire un prieuré pour loger les moines et déposer les reliques de saint Marcoul. La charte de fondation est datée du 22 février 907.

Vers 915, les moines apprirent la destruction de leur monastère de Nanteuil par les Normands et ils décidèrent de demeurer à Corbeny. Peu après, ils bénéficièrent de dons faits par la reine Odgive, mère de Louis IV d'Outremer.

Herbert de Vermandois s'empara de Corbeny en 936. Louis IV le reprit et le donna à l'abbaye de Saint-Rémi. Ce fut l'origine des pèlerinages à Saint-Marcoul.

Au XI^e siècle, Thomas de Marle brûla Corbény. Les moines partirent à nouveau à Reims, Châlons, Épernay, Braine, Soissons, Noyon, Péronne, Laon, etc. Après cet exode, ces différentes villes contribuèrent à la reconstruction du monastère où les religieux revinrent en 1102.

D'après la « *Vie des Saints* », « on peut voir l'histoire des miracles du saint de Corbigny (Corbény) publiée par dom Mabillon et l'apologie écrite par Oudard Bourgeois.

II. — L'énigme du val de Rosny

Ce problème a retenu notre attention de façon spéciale, nous devons l'avouer. Dans l'espoir de trouver une solution acceptable, nous avons exploré le vaste champ de l'Histoire. Nous avons rencontré des faits connus

et certains mais aussi des périodes obscures, sans événement précis. De cet ensemble nous ne retiendrons que les récits indiscutables ou tout au moins admissibles.

Le culte des reliques fut supprimé à la Révolution. Dans son *«Histoire de Mantes»*, M. Lachiver nous apprend que «le 26 mars 1791, les commissaires nommés à cet effet furent chez M. Delamarre, ci-devant chanoine de l'église Notre-Dame, pour y chercher divers objets de culte en métal précieux dont une «châsse couverte en argent».

De même, M. G. de Bourguignon, parlant de la confrérie Saint-Nicolas, signale que le 21 brumaire An II (14 novembre 1793), les commissaires délégués firent transporter au district des objets en argent, cuivre, etc. Sur l'état signé par le citoyen Harasse, curé, et par le sacristain, sont mentionnés «trois reliquaires, partie en plaques de cuivre et d'argent, quatre châsses couvertes aussi en plaques d'argent... ».

Ainsi disparut le culte des reliques à Mantes.

Dans une autre étude consacrée à la Collégiale de Mantes, M. de Bourguignon signale qu'une «grille empêchait les fidèles d'entrer et d'interrompre le service divin lors de l'exposition des châsses de saint Marcoul et de saint Domard dans le chœur».

Plus anciennement, le 20 juin 1685, les Maîtres Aydes du pont présentèrent une requête pour porter la châsse aux processions solennelles... cela en vertu de la dévotion qu'ils ont de tout temps témoigné aux précieuses reliques de saint Marcoul qui reposent en l'église de Mantes.

Ces quelques citations ne laissent aucun doute sur l'existence de l'ancien culte de saint Marcoul dans notre ville. Et l'on ne peut suivre dom Oudart Bourgeois (prieur de Corbény) lorsqu'il réplique à Simon Faroul que son ouvrage de 1633 n'est qu'une imprudente affirmation et une imprudente tentative perdue à l'avance.

D'autre part, il n'est pas douteux que la Croix-Blanche fut érigée en 1747 vers l'extrémité de la rue du Val-Notre-Dame, dans le Grand Val de Rosny, en un point où, d'après la tradition locale, les reliques avaient été trouvées. D'ailleurs, aux Rogations, le clergé de Mantes allait en procession à la Croix-Blanche, et cette coutume a persisté jusqu'en 1906.

Cependant ces pratiques très anciennes ne sont pas une preuve de l'existence des reliques de saint Marcoul en ce lieu, les précieux vestiges découverts pouvant provenir d'un autre personnage aussi sanctifié.

Mais le problème se présente sous un jour différent si nous nous reportons à la « *Vie des Saints* ».

À la date du 1^{er} mai, nous lisons : « Dans la suite des temps, ces reliques (de saint Marcoul) furent partagées à l'occasion de leurs diverses translations, et envoyées une partie à Troyes-en-Champagne, dans l'église Saint-Étienne, une autre à Reims dans l'abbaye de Saint-Rémi, une autre à Paris qui est maintenant dans l'église des Carmes, une autre fort considérable à Mantes-en-Vexin, où quelques-uns ont même cru qu'on avait transporté son corps entier de la Basse-Normandie, avec ceux de saint Cariulphe et de saint Domard, durant les incursions des Normands ».

D'après le même texte, d'autres fragments sont allés à Anvers, à Cologne, à Rouen. La tête de saint Marcoul qui était dans un reliquaire à Corbigny fut même enlevée sous Louis XIII et « quelques-uns soupçonnèrent ceux de Mantes de ce vol ».

Toujours à propos du périple des religieux de Nanteuil et de leur passage dans notre région, l'abbé Ledouble, auteur d'une notice sur Corbigny, écrit : « Ils arrivèrent d'abord à Mantes et l'accueil qu'ils reçurent de ses habitants les détermina à confier à leur piété les corps de saint Domard et de saint Cariulphe et de ne conserver que le corps de saint Marcoul. Il leur restait en effet un grand chemin à parcourir avant d'arriver en Picardie ». Et il cite dom Bourgeois : « Les religieux de Nanteuil craignant que le grand attirail qui était nécessaire à conduire trois corps saints ne les fit surprendre en chemin, se chargèrent du corps de leur saint abbé, qui était leur plus précieux trésor, laissèrent les deux autres au Val de Rosny ».

Enfin, dom Bourgeois confirme : « La Ville de Mantes, c'est certain, possède les corps des saints Domard et Cariulphe. Elle peut aussi posséder quelques petits ossements du corps de saint Marcoul ». Également il admet la réalité des guérisons et il « accorde à MM. de Mantes qu'ils possèdent quelques reliques de saint Marcoul qui ont pu rester dans la châsse et opérer ces prodiges ».

III. — Les reliques et les rois guérisseurs

Depuis fort longtemps on avait tendance à reconnaître aux rois un pouvoir surnaturel à l'égard de certaines maladies. Pour notre compte, il n'est guère possible de retenir toute cette littérature, qu'elle émane de Grégoire de Tours, des « *Chansons de Gestes* » ou de la « *Légende Dorée* ».

De façon plus précise on sait que saint Marcoul aurait assuré à Childebert, « de la part de Dieu », pour lui et ses successeurs, le pouvoir de guérir les écrouelles.

D'après Guillaume de Nangis, aux paroles traditionnelles « Le roi te touche, Dieu te guérira ». Saint Louis ajouta le signe de la Croix tracée du front au menton et d'une tempe à l'autre. De plus, on attribue au même souverain la fondation de la confrérie de Saint-Marcoul en 1229.

Édouard III, roi d'Angleterre et prétendant au trône de France aurait bénéficié également d'un pouvoir curateur.

D'après Kenneth Walker, un chirurgien du ^{xiv}^e siècle aurait été témoin de centaines de guérisons par l'imposition des mains de Philippe VI et sans la moindre intervention chirurgicale.

Charles VII, accompagné de Jeanne d'Arc qui portait sa bannière, vint à Corbény trois jours après son sacre.

Louis XI faisant le même voyage fit couvrir d'argent la châsse de saint Marcoul (200 marcs, soit 50 kg d'argent). De plus, parmi d'autres médailles accrochées à son chapeau, se trouvait celle de ce saint.

Charles VIII, lors de son sacre, « toucha » six malades.

François I^{er} continua cette tradition et même trouva nécessaire de la rappeler dans un arrêt de son Conseil privé en date du 26 août 1541.

Comme l'on sait, Henri IV ne fut pas sacré à Reims mais à Chartres, et il ne vint pas à Corbény. Cependant, d'après son premier médecin, André Dulaurens, ancien élève de l'école de médecine de Montpellier, le roi aurait guéri 1 500 scrofuleux chaque année et il affirme que sur 1 000 malades 500 recouvraient la santé au bout de quelques jours.

Louis XIII toucha 868 sujets à Corbény.

Sous Louis XIV les reliques furent transportées à Reims, parce que le chemin conduisant de cette ville à Corbény était dans un état déplorable. Les malades étaient alors rassemblés à l'hospice Saint-Marcoul construit dans ce but. Là, des médecins visitaient chaque personne se prétendant atteinte et retenaient uniquement celles qui avaient des écrouelles. Ensuite elles étaient présentées au roi après avoir attesté qu'elles n'avaient jamais été « touchées ». Une pièce d'or était remise après l'intervention à chacun de ces malades. Louis XIV toucha ainsi 2 000 personnes.

Parmi ses successeurs, Louis XV fit 2 000 appositions de mains et Louis XVI 2 400. De plus, ce dernier fit redorer la châsse contenant les reliques.

Ces derniers monarques n'allaient pas à Corbény, puisqu'ils touchaient les malades à Reims, mais ils y envoyaient leurs aumôniers avec «procuration».

Selon dom Oudart Bourgeois, prieur de Corbény, dans le passé, depuis saint Louis, la cérémonie se déroulait de la façon suivante. À l'endroit appelé l'Épinette, le maître des merciers de Champagne, portant le cierge de la Confrérie de Saint-Marcoul, allait au devant du roi qui venait d'être sacré à Reims, et le conduisait à l'autel où reposait la châsse. Après le baiser à la Croix, le souverain prenait le chef du saint, passait sous la châsse et se recueillait devant l'autel. Le lendemain, il communiait sous les deux espèces, comme au sacre, puis il «touchait» les malades.

Autrefois les pèlerinages à Corbény duraient du 30 avril à la Trinité. Ils ont été repris en 1968, dans l'église de Corbény et à la chapelle Saint-Marcoul, située sur la route de Pontavert.

Conclusions

Dans cette étude, nous avons rencontré des faits indubitables et d'autres qui appartiennent au folklore plus qu'à l'Histoire.

Parmi les données indiscutables nous trouvons l'origine de saint Marcoul ainsi que sa vie et celle de ses disciples saint Domard et saint Cariulphe. De même les pérégrinations de leurs reliques ne laissent que peu de doutes.

Enfin, un culte attaché aux ossements de saints personnages a bien existé à Mantes.

L'abbé de Corbény reconnaît, sans contestation, que les reliques des saints Domard et Cariulphe, moines de Nanteuil, sont restées à Mantes. Quant à saint Marcoul, leur abbé, il a certainement été transporté à Corbény. Mais par suite de partages de reliques, ou parce qu'il a pu rester chez nous quelques fragments du saint, dom Oudart Bourgeois lui-même veut bien admettre l'authenticité du culte de saint Marcoul à Mantes.

Sources

Guide bleu; Normandie.

Archives communales, D 7, folio 95.

Société historique du Vexin, 1911. Millénaire de la Normandie.

Collection Michaud, art. Dulaurens.

«*La civilisation au Moyen Âge*», Arthaud éditeur.

Marc BLOCH. «*Les Rois thaumaturges*».

Larousse Universel, t. 5, art. Corbény; t. 7, art. Écrouelles.

Correspondance de M. Noël, capitaine de frégate à Saint-Marcoul.

Lettre de M. l'abbé Hu, curé de Corbény, 9 février 1972.

Abbé LEDOUBLE. *Notice sur Corbény* (archives de l'Aisne).

Références

1. M. LACHIVER, «Histoire de Mantes et du Mantois», p. 349.
2. G. de Bourguignon, «*Le Mantois*», n° 4 (1953), p. 23. «*Le Mantois*», n° 6 (1955), p. 29.
3. «*La Vie des Saints*», 1715, t. 2, p. 2 et 22.
4. A. BENOIST, «*Vie de Saint-Marcoul*» (1973), passim.
5. Kenneth WALKER, «*Histoire de la Médecine*», p. 64.